

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLOME DE **MASTER**

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu le décret n°2002-604 du 25 Avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de Master ;
Vu l'arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accordant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu la délibération n°CFVU 20241017_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;
Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair de la première à la deuxième année de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Elodie PEYROL-KLEIBER Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Hélène ROY Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Ludivine THOUVEREZ Maître de Conférences

Mme Christèle LE BIHAN-COLLERAN Maître de Conférences

Suppléants(es) :

M. Henri BILLARD Maître de Conférences

Mme Sophie STOKES Professeur d'Université

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 13 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPONT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL